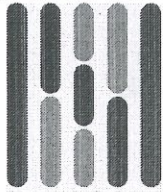


REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT Eure



VILLE DU NEUBOURG

DÉLIBÉRATION n° DCM-2024-20

CREATION D'UN POSTE
D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1^E CLASSE

Date de la séance : 20 février 2024
Date de convocation : 14 février 2024
Nombre de conseillers en exercice : 24
Membres présents : 20
Nombre de votants : 21

**Adopté à
l'unanimité,**

Le vingt février deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Mme Isabelle VAUQUELIN, Maire, à la salle du conseil municipal.

Présents : Mme Isabelle VAUQUELIN Maire ; M. Arnaud CHEUX, Mme Marie-Noëlle CHEVALIER, M. Francis BRONNAZ, Mme Hélène LEROY, M. Francis DAVOUST, Mme Isabelle AMEYE, M. Edouard DETAILLE, Mme Anita LE MERRER maire adjoints ; M. Didier ONFRAY, M. Jean LEFEBVRE, Mme Claire LAPOIRIE, Mme Isabel COUDRAY, M. Philippe DELAUNAY, M. Stéphane CHERRIER, M. Gilles BARBIER, Mme Natacha BRUNET, Mme Caroline CHOPIN, M. Loïc CABOT, M. Jean-Baptiste MARCHAND.

Absente excusée ayant donné pouvoir : Mme Evelyne DUPONT pouvoir à Mme Isabelle VAUQUELIN,

Absents excusés : Mme Stéphanie CHEUX, M. Alain LEROY.

Absente non excusée : Mme Katiana LEVAVASSEUR,

Secrétaires de séance : Mme Caroline CHOPIN, Mme Isabel COUDRAY.

Suite aux décisions d'avancement de grade et de promotion interne 2024, et aux différents mouvements de personnels 2023, Madame le Maire propose de créer un poste d'Adjoint technique principal 1er classe à temps complet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de LE NEUBOURG :

- ✓ **Décide de créer un poste d'Adjoint technique principal 1er classe à temps complet à compter du 1^{er} mars 2024.**

La présente délibération sera inscrite au registre des délibérations de la commune et transmise au représentant de l'Etat

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif sis 53 avenue Gustave FLAUBERT 76000 ROUEN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site de la commune www.leneubourg.fr

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr

Fait à LE NEUBOURG, le 20 février 2024.

Le Maire,
Isabelle VAUQUELIN



La secrétaire,
Caroline CHOPIN